

FRANCE. — XVIII^E SIÈCLE

MODES DE LA SECONDE PARTIE DU RÈGNE DE LOUIS XVI.

COIFFURES EN CHEVEUX. — CHAPEAUX ET BONNETS. — LES DÉSHABILLÉS.

La « femme du jour ».

N° 1. — *Frisure à la Chartres*; variété du *hérisson*.

N° 2. — *La Gabrielle de Vergy*; coiffure du genre de « *la Mongol-fière*. »

N° 3. — Habit de bal de 1788. *Négligé à l'espagnole*, caraco de satin rose, à manches à soufflets. *Toquet à l'espagnole*, de satin vert, lié au pied de la forme par un ruban rose formant un gros nœud par devant, et orné, sur le côté, d'une aigrette de grosses plumes blanches à bords violets. Frisure toute en boucles détachées. Par derrière, les cheveux flottent librement, liés au milieu par un coulant d'acier. — La chaussure qui complète ce costume de bal est un soulier à bout relevé en *sabot-chinois*.

N° 4. — Habit de promenade pour l'hiver de cette même année. — Redingote du matin à deux collets, de drap écarlate; sa garniture est de queues de martre et de boutons de cuivre, dorés et unis. Le gilet et le jupon sont de satin blanc, et leur garniture est semblable à celle de la redingote. Il y a deux goussets ayant chacun sa montre d'or, garnie d'une chaîne et de breloques d'or. Le fichu de mousseline est noué en cravate. Le manchon, très gros, est de queues de martre. Le chapeau, de satin blanc, a les bords garnis de ces mêmes queues et relevés à l'espagnole, sur un côté, par deux gros nœuds de rubans bleus. La frisure est toute en boules détachées, frisée à blond. Les cheveux par derrière sont relevés en chignon.

N° 5. — « *La candeur*, » coiffure de grande parure.

N° 6. — « *La zodiacale*, » id.

N° 7. — Chapeau « à la *Théodore* ».

N° 8. — Chapeau « à la *Tarare* ».

N° 9. — Bonnette « à l'*Anglomane* ».

N° 10. — Chapeau « à la *Tarare* ».

N° 11. — « *Femme du jour* » en caraco à la *Pierrot*, avec une jupe de tafetas bariolé, recouvert d'un tablier moucheté derrière la jupe. Ce tablier est un dernier vestige du manteau réduit en volant, alors tout écourté. (Voir plus bas, au sujet de ce dessin de Watteau fils.)

N° 12. — Coiffure du printemps.

N° 13. — « *Chapeau d'un nouveau goût*. »

N° 14. — Chapeau « au *héron* ».

N° 15. — Chapeau « au *Palais-Royal* ».

N° 16. — *Le hérisson*, coiffure en cheveux.

N° 17. — *Le hérisson* « avec trois boucles détachées ».

N° 18. — Coiffure d'un nouveau goût. Pouf ruché en crête.

N° 19. — Chapeau à la *duchesse*. Les bords sont très larges et il est fait de taffetas bleu, mis sur laiton. Il est ceint d'un très large ruban blanc, formant un très gros nœud sur le côté. La calotte est entourée en haut de bouillons de gaze blanche unie. Une couronne de très grosses plumes blanches entoure et surmonte cette calotte. Les pieds des plumes sont couverts par les bouillons de gaze.

N° 20. — « *Le pouf* avec quatre boucles à la *chancelière*. »

N° 21. — « Coiffure au *Colisée* surmontée d'un nouveau pouf. »

N° 22. — Bonnet à la *fusée*.

Les hautes coiffures, inaugurées par Marie-Antoinette dès son arrivée en France, sont restées en usage pendant toute la durée du règne; mais, dès 1786, les journaux du temps constatent que les grandes toilettes avec lesquelles on portait la haute coiffure, ne se faisaient plus que pour les assemblées d'apparat, les grands repas, etc.

Pour se reconnaître quelque peu dans le rapide courant des modes de cette époque, et surtout lorsqu'il s'agit des coiffures, « la mode des coiffures de ce temps, disent MM. de Goncourt, est celle qui vieillit le plus vite, »

le guide le plus sûr est le nom particulier donné aux coiffures en cheveux, aux chapeaux et aux bonnets, nom généralement emprunté à l'événement du jour, de plus ou moins d'importance, d'ailleurs, comme le sera « *l'Union de la France et de l'Angleterre* » qui désigne une coiffure; ou comme le seront des opéras, le *Tarare* de Beaumarchais, le *roi Théodore à Venise*, qui, en 1787, donnent leur nom à des chapeaux de même famille.

Tantôt le nom provient de la dame qui inaugure une variété de la frisure, comme l'est « la frisure à la *Chartres* » et parfois, les modes se pressant plus que les événements, le coiffeur et la modiste en sont réduits à donner leurs modèles sous la simple rubrique de « *chapeau d'un nouveau goût; coiffure d'un nouveau goût* », n^{os} 13 et 18.

Les mêmes noms servent à désigner des choses différentes. Le *chapeau en hérisson* de 1788, dont les rubans floconnés ceignent le chapeau en haut et en bas, n'a de commun avec la *coiffure en hérisson* que le ruban posé en ceinture.

Il faudrait toute l'attention d'un historiographe pour indiquer les causes précises auxquelles ont été dus les *chapeaux à la Marinière, à la Courrière, à la Dragonne, au Tartuffe*, de 1788, et les chapeaux *au Pacha, à l'Argus, à l'Euménide*, ainsi que les *bonnets au Papillon, à la Voltigeuse*, de 1789.

Après les chapeaux à la *Théodore, à la Panurge, à la Tarare, à l'Espagnole*, après les *chapeaux-bonnettes*, on voit prendre la place par les chapeaux au *bateau-renversé*, variante d'un nouveau chapeau-bonnette dont le nom, en 1789, était peut-être une allusion aux événements publics, mais qui n'était peut-être aussi que le rappel d'une simple collision maritime. A distance de choses aussi passagères, on ne peut guère que les esquisser. Contentons-nous donc de consigner ici que, en 1787 et 1788, on portait plus de chapeaux que de bonnets, et qu'ensuite ce fut le contraire. Et enfin, de toutes ces coiffures, généralement conçues par une savante coquetterie, qu'elles sont bien d'un temps où l'on voit naître parmi les hommes un certain effroi du sexe faible : « Que deviendrions-nous, s'écrie Mercier en 1784, si les femmes attaquaient! »

La « femme du jour », n^o 11.

Cette jolie femme, esquissée par Watteau fils, a une physionomie d'une portée autre que l'ordinaire des dessins de mode. C'est un type de nature et d'allure. La stature moyenne est celle des charmantes créatures dont Fragonard a tracé en maître les opulences bien placées, alliées à des extrémités fines, dont la Contat fournissait alors le modèle vivant, et pour lesquelles, ainsi que le fait comprendre le dessinateur en laissant en main le mouchoir de cou destiné à couvrir la poitrine pour la sortie, il n'était point nécessaire de faire bouffer le mouchoir de cou en fichu menteur.

La « femme du jour », vêtue de taffetas en 1785, est en un déshabillé d'un genre qui était alors fort près



FRANCE XVIII^E SIECLE

FRANCE XVIIITH CENTY

FRANKREICH XVIII^{TES} JAHR^T

CX

IMP. FIRMIN DIDOT et C^o PARIS

Vierne del.

de trouver sa dernière expression dans l'emploi des caracos et des jupons de mousseline rayée, *bien blancs, bien frais, qui se nuançaient et se fondaient sur le jupon et le corset roses en dessous, répandant dans tout l'air de la personne une douce fraîcheur et une agréable vivacité.* Cependant le triomphe du *tout simple, du tout uni*, n'était point encore obtenu. Les toilettes « dont le goût seul faisait les frais » étaient en discussion. En 1785, on considérait encore comme un *arrêt* que le taffetas devait être l'unique étoffe employée par les dames dans leurs costumes d'été.

Aux linons près, on retrouve d'ailleurs ici, sous le chapeau de paille de couleur naturelle, tous les traits de la dame en promenade que, sous le nom de Zulmé, le chroniqueur des modes de l'époque a pris plaisir à décrire. — « Elle devait son succès à son *maintien* où respirait une aimable liberté, un mol abandon, une facilité soutenue. » — L'écrivain du siècle des « *grâces composées* », trouve que Zulmé « ne contrariait pas la nature; elle ne s'étudiait pas ». Son *maintien*, qui était *toute sa magie*, montrait que cette femme avait de l'esprit. « Il faut de l'esprit, et un assez bon esprit, pour avoir du goût. »

M. de Buffon, dit Mercier, a imprimé que « le luxe faisait une partie de nous-mêmes ». Les *déshabillés* marquent d'un coin intime la « femme du jour » vêtue en Pierrot, dont le nom indique l'origine champêtre d'un caraco qui fut à la *Cauchoise*, à l'*Innocence reconnue*, en souvenir d'un fait judiciaire de 1784, et qui fut ensuite appliqué à l'ensemble d'un déshabillé dont le caraco en Pierrot faisait partie. Ce caprice de la mode se trouva, en même temps, résulter d'une évolution générale, plus significative que d'ordinaire dans le royaume des chiffons.

MM. de Goncourt ont relevé que Young, traversant la France sous Louis XVI, y observe que le goût pour la villégiature est devenu une récréation, un repos, donnant lieu à des séjours prolongés à la campagne. Ces habitudes s'affirmaient comme les symptômes d'une vie de château nouvelle, fort différente de l'ancienne existence menée par le courtisan dans son château où, lorsqu'il était contraint de séjourner, il se considérait comme « *enterré* ».

Sans rechercher si, comme l'indique le voyageur anglais, il y eut alors comme une affectation de se passer de Paris, de l'oublier, de le boudier, il est certain que Marie-Antoinette, qui donnait encore le ton, aimait très sincèrement la campagne, et les simplicités de la vie champêtre. Son influence, sous ce rapport, fut décisive, puisque nos saisons de villégiature, entrées dans les habitudes de nos classes aisées, et que l'on peut regarder comme faisant partie de nos modes, ont là leur principale origine.

Cette sincérité de l'affection de Marie-Antoinette pour son hameau de Trianon éclaire d'un jour noble le caprice d'artiste des déshabillés, qui apparaissent sous les bosquets villageois comme un besoin de l'harmonie dans un milieu ambiant. Et ces dernières bergerades d'un siècle, qui se plut si souvent à ce jeu, ne se peuvent confondre avec celles de la Pompadour, imaginées par une courtisane.

Le *moelleux* est la marque de la femme qui devient alors « folle de champêtre ». La femme de Rousseau, donnant le sein à son enfant, n'avait duré qu'un temps, bien passé ; mais il était resté séant de conserver l'attendrissement devant la nature, avec une émotion pleine d'ardeurs et d'élanements, une allégresse discrète, qui se fondaient dans un *moelleux* fort recommandé par les professeurs de goût du jour. Le *moelleux* était, en réalité, beaucoup plus dans l'attitude que dans le mode de l'habit même, et que dans l'éducation qui formait la demoiselle. Le costume était moins libre qu'ajusté. La dame en déshabillé, qui conservait les petits coudes en place du panier, voulant avoir une taille svelte, déliée, continuait à se serrer, autant que possible, dans le *corps* de la mise ancienne. On s'amincissait la taille avec excès. La jupe écourtée de la paysanne, qui a besoin d'être alerte, était avantageuse pour montrer dans sa mule légère, la mule faite pour être lancée du haut des escarpolettes, le joli et leste pied du dix-huitième siècle, le pied éduqué, formé dès l'enfance par le maître de danse. *Formez vos pas ; — Car pour séduire, — Il faut écrire — Avec ses pieds.* (*Cabinet des Modes*, 1788.)

Le *Cabinet des Modes* de janvier 1786 contient une liste des couleurs les plus fraîches des déshabillés appelés « *Pierrots* », avec cette observation que les Pierrots servent d'habits de bal en les faisant de taffetas au lieu de satin.

1° Caraco de satin puce, bordé tout autour de peau de renard blanc, ou de peau de lapin blanc *angora*. Jupons de satin puce. — 2° Caraco de satin *queue de serin* à mouches violettes ; jupon pareil. — 3° Caraco de satin violet. Le parement fendu, en Amadis, de satin gros vert ;

jupon de satin blanc. — 4° Caraco de satin gros vert ; parement violet. Jupons de satin *soufre-tendre*. — 5° Caraco de satin couleur de bronze. Parement *queue de serin*. Jupons de satin *queue de serin*. — 6° Caraco de satin couleur de chair, bordé de peau blanche. Jupons pareil.

Reproduction d'après les documents originaux.

Voir pour le texte : Mercier, Tableau de Paris. — Le Cabinet des modes, 1785-1789. —

MM. de Goncourt, La Femme au dix-huitième siècle.

